



Les VERT-E-S suisses
Joanna Haupt
Waisenhausplatz 21
3011 Bern
joanna.haupt@gruene.ch

Département fédéral de la
défense, de la protection de la
population et des sports DDPS
Monsieur le Conseiller fédéral
Martin Pfister
3003 Bern

Par e-mail :
niklaus.tschan@admin.ch

Berne, le 14 mars 2026

Réponse à la consultation sur l'arrêt fédéral concernant le soutien apporté à la candidature, à la préparation et la réalisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2038 : ouverture de la procédure de consultation

Monsieur le Conseiller fédéral,

Vous avez invité les VERT-E-S à prendre position dans le cadre de la consultation mentionnée en titre. Nous vous remercions de cette invitation et prenons position comme suit.

Appréciation générale

L'organisation de Jeux olympiques constitue un projet d'une ampleur exceptionnelle, dont les répercussions économiques, sociales et environnementales ne sauraient être sous-estimées. D'un côté, un tel événement pourrait offrir à la population des moments de joie collective, favoriser les échanges interculturels et intergénérationnels, et encourager la pratique du sport. De l'autre, l'engagement de ressources considérables pour organiser des Jeux olympiques d'hiver dans des régions de montagne directement confrontées aux effets du réchauffement climatique s'apparente à une fuite en avant. Les Alpes, où la hausse des températures est deux fois plus rapide qu'ailleurs, devraient au contraire investir dans un tourisme quatre saisons et dans des mesures de préservation de leurs écosystèmes déjà fortement menacés. Nous attendons du Conseil fédéral et du comité d'organisation qu'ils démontrent avec plus de crédibilité comment la Suisse peut organiser des Jeux exemplaires, grâce à des contreparties utiles, mesurables et contraignantes au bénéfice de la population et de la nature, tout en assurant une évaluation transparente et indépendante des impacts directs et indirects de l'événement.

Pour les VERT-E-S, il est clair que compte tenu de l'ampleur de cet événement et de ses conséquences pour l'ensemble du pays, le projet doit être soumis à un référendum facultatif national. Une véritable consultation publique est d'autant plus nécessaire que la population

s'est déjà exprimée à plusieurs reprises contre l'organisation de Jeux olympiques en Suisse. Toute autre voie serait hautement problématique du point de vue démocratique. En intégrant les critiques formulées lors de la consultation, le Comité d'organisation aurait toutes les cartes en main pour présenter un projet qui laisse à la Suisse un héritage concret, visible, durable et positif et qui ne susciterait pas d'opposition de nature à déclencher un référendum. Nous attendons du Conseil fédéral qu'il s'engage clairement dans cette direction.

Évaluation du projet existant en termes d'infrastructures

Nous saluons le fait que le comité d'organisation ait pris en compte plusieurs critiques formulées à l'égard des précédents projets de Jeux et que le projet soumis à consultation adopte un modèle décentralisé reposant dans une large mesure sur des infrastructures existantes. Malgré les engagements répétés du Comité international olympique (CIO) en faveur de Jeux durables, ces promesses ne sont malheureusement pas encore tenues. Les récents Jeux de Milano-Cortina ont encore une fois démontré que de telles manifestations entraînent inévitablement la construction de nouvelles infrastructures (installations sportives, tribunes, lieux d'accueil, routes). Le projet soumis à consultation prévoit d'ores et déjà la construction d'une nouvelle patinoire et de tribunes pour le public. De plus, le comité olympique prévoit d'élargir le nombre de disciplines représentées, ce qui augmente encore la portée potentielle de ces Jeux. Considérant qu'il est illusoire de promettre des Jeux sans effets sur l'environnement, les VERT-E-S demandent la mise en place de compensations (voir points suivants), ainsi que l'intégration de nouvelles garanties dans le projet actuel.

Avant toute chose, **nous exigeons un rapport final complet, détaillé et transparent.** Un événement d'une telle envergure génère nécessairement des atteintes à l'environnement et prétendre le contraire induit la population en erreur. Il est donc impératif de communiquer de manière honnête et exhaustive sur les conséquences du projet. Nous demandons en particulier que le CIO établisse des estimations indépendantes des émissions de CO₂ induites par les Jeux, et finance leur vérification indépendante après l'événement. L'ensemble des émissions doit être pris en compte (scope 3), c'est-à-dire non seulement les émissions directes (consommation d'énergie, production de déchets, déplacements sur site, etc.), mais aussi les émissions indirectes, liées par exemple aux voyages des athlètes, du personnel et du public.

Nous **exigeons également de renoncer à construire deux types d'infrastructures particulièrement dommageables d'un point de vue écologique** : d'une part des routes et des parkings supplémentaires, d'autre part des installations d'enneigement artificiel supplémentaires (canons à neige).

En outre, nous demandons de compléter l'art. 2 de l'arrêté fédéral afin de renforcer la crédibilité des engagements pris par le CIO. Nous demandons la reformulation suivante :

« La planification et la réalisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2038 répondent à des standards internationaux et nationaux élevés de durabilité, de transparence et de gouvernance. Les prescriptions environnementales nationales et cantonales en vigueur, ainsi que les recommandations en matière d'énergies renouvelables, de climat, de gestion du territoire, d'agriculture, de biodiversité et de gestion des ressources en eau, sont respectées de manière exemplaire. »

Enfin, une mesure simple et pragmatique pour réduire l'impact environnemental serait d'avancer les Jeux au mois de janvier. Une telle décision permettrait de limiter de manière simple le recours à l'enneigement artificiel. En évitant les vacances de février (ou « vacances de ski »), le CIO limiterait aussi l'effet d'éviction de la clientèle touristique habituelle et apporterait une véritable plus-value au secteur du tourisme helvétique.

Évaluation des financements du projet actuel

Les VERT-E-S saluent le fait que la part de fonds publics alloués au projet soit inférieure à celle des précédentes candidatures et que la Confédération ne prévoie aucune garantie de déficit au CIO. Aux 200 millions prévus explicitement par le projet (sur un total de 2,2 milliards) s'ajoutent encore plusieurs dizaines de millions de francs pour les coûts de sécurité assumés par les cantons, ainsi que pour la mobilisation de l'armée, de la protection civile et de l'Office fédéral des douanes. Les VERT-E-S soulignent que de telles largesses budgétaires sont en **totale contradiction avec les mesures d'austérité prévues actuellement dans le domaine**

de la jeunesse et des sports. Nous appelons dès lors le Conseil fédéral une nouvelle fois à renoncer à son plan de démantèlement injuste et inefficace.

L'organisation de Jeux olympiques constitue une source de revenus considérable pour le CIO. **Il serait dès lors inacceptable que la Suisse renonce à de légitimes recettes en accordant au Comité olympique des allègements fiscaux sur son chiffre d'affaires, ses revenus ou ses profits.** En tant qu'État souverain, la Suisse autorise le CIO à organiser un événement hautement lucratif sur son territoire, tout en mettant à sa disposition des financements publics et des infrastructures. Il est donc normal que la collectivité bénéficie d'une part équitable des retombées économiques de cet événement, notamment à travers des recettes fiscales supplémentaires.

Les VERT-E-S demandent en outre aux organisateur-ice-s de renoncer explicitement à tout sponsoring provenant d'entreprises du secteur des énergies fossiles et du gaz, ainsi que du secteur automobile et aérien. Offrir à ces acteurs la possibilité d'utiliser les Jeux olympiques comme outil de communication pour redorer leur image trahirait l'esprit de durabilité que ces Jeux doivent incarner pour être acceptés par la population et laisser un héritage positif.

Une décision de cette ampleur doit être soumise à la population

D'après le Conseil fédéral, l'arrêté fédéral soumis à consultation n'a pas de portée majeure selon l'art. 28 al. 3 de la loi sur la Parlement et n'est donc pas sujet au référendum facultatif. Pour les VERT-E-S, cette interprétation est une décision politique qui consiste en un déni démocratique. L'organisation de « l'un des plus grands événements du monde » (rapport p.35) mobiliserait le pays dans son entier pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois ; les cantons doivent pouvoir eux aussi saisir un référendum, mais il est nécessaire qu'une discussion nationale ait lieu. Même les cantons qui ne sont pas directement concernés par les Jeux verront des dizaines de milliers de personnes emprunter tous les jours leurs gares et leurs routes, et l'engagement financier de la Confédération est loin d'être anecdotique. **Les VERT-E-S demandent donc au Conseil fédéral de soumettre les jeux au référendum facultatif.** En 2021, le Conseil national a très largement adopté un postulat qui demandait d'améliorer la participation démocratique lors de tels événements. A cette occasion, le Conseil fédéral soulignait que le soutien de la population est nécessaire pour que des Jeux olympiques déploient leurs effets positifs (p.5) et qu'il est donc nécessaire d'impliquer la population dans leur organisation et planification. Dans ce rapport, il n'excluait pas de soumettre un arrêté de principe au référendum facultatif (p.14). Aujourd'hui pourtant, le Conseil fédéral renonce à soumettre les Jeux au référendum, tout en présentant les Jeux d'hiver comme l'occasion de favoriser « les traditions politiques du pays et en être la vitrine à l'échelle internationale » (rapport p.1). L'organisation de Jeux validés par les institutions démocratiques de notre pays constituerait une excellente vitrine des traditions politiques du pays. La Suisse a l'occasion ici aussi de montrer l'exemple.

Un héritage significatif et durable

Le CIO et le Conseil fédéral promettent des Jeux olympiques respectueux de la planète. Pourtant, parmi les 8 domaines identifiés par le plan d'héritage des Jeux 2038, les questions écologiques ne sont mentionnées qu'en passant, sous l'intitulé « nouvelles perspectives en matière de tourisme durable ». Aucune des mesures écologiques ponctuelles envisagées (tri des déchets p.ex.) ne saurait compenser les impacts générés par un événement d'une telle ampleur : utilisation de l'eau, construction d'infrastructures supplémentaires, transports des athlètes, du public, des médias et du matériel, etc. Les VERT-E-S ont trois propositions pour que ces Jeux offrent à la Suisse un héritage significatif et durable en augmentant notre résilience face au changement climatique et à la crise de la biodiversité.

Pour offrir à la Suisse un héritage positif à long terme, nous demandons, premièrement, un mandat de contrepartie clairement défini en amont. Afin de compenser les effets de ces Jeux sur des écosystèmes déjà fragilisés, **les VERT-E-S proposent la création d'un nouveau parc national dans l'une des régions concernées.** Cette contrepartie doit être définie dès maintenant, être contraignante et assortie d'un calendrier précis et d'un plan de financement.

Nous demandons, deuxièmement, **que les Jeux de 2038 atteignent la neutralité carbone**. Ces Jeux auront lieu douze ans avant l'objectif de neutralité fixé pour la Suisse et seulement deux ans avant celui imposé pour toutes les communes et administrations publiques. Le Conseil fédéral doit prendre ses engagements au sérieux en faisant preuve d'ambition et d'exemplarité. Pour garantir une traçabilité adéquate, **les VERT-E-S exigent que la neutralité carbone soit atteinte uniquement au moyen de compensations réalisées en Suisse**. Les Jeux olympiques pourraient devenir un tremplin vers un avenir plus vert en prévoyant entre autres l'installation de panneaux solaires sur toutes les installations sportives du pays.

Plutôt que de simplement subventionner les tickets de transports publics pour le public au moment des Jeux, nous demandons, troisièmement, que cet événement soit l'occasion de **renforcer sur le long terme le financement des offres de transport public dans les régions de montagne**. Nous demandons une limitation stricte des zones de stationnement, un concept clair pour garantir un déplacement du public entièrement basé sur les transports collectifs et une interdiction des vols charter ou privés directement liés aux Jeux. Il est également nécessaire de prévoir un concept d'accès aux Jeux par le rail dans toute l'Europe et un système d'encouragement des réseaux ferroviaires des quatre pays voisins. Ce serait une occasion unique de développer de façon significative les liaisons de train européennes. Les VERT-E-S proposent la création de « trains de nuits olympiques », permettant de rejoindre les sites olympiques depuis les plus grandes villes européennes et permettant une reconfiguration sur le long terme le paysage ferroviaire européen.

Demandes supplémentaires

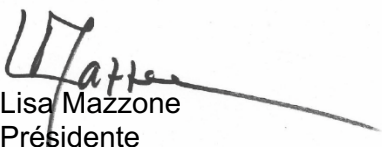
L'organisation des Jeux olympiques implique une mobilisation considérable de travailleurs et de travailleuses (événementiel et hôtellerie, personnel de soin et de sécurité, chauffeur-euse-s etc.). Les VERT-E-S demandent au Comité olympique de garantir le respect des règles suisses en matière de salaires et de conditions de travail. Des instruments contraignants sont à prévoir.

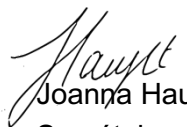
Les VERT-E-S demandent également l'adoption de règles éthiques relatives à la participation des pays. Des pays ayant violé le droit international impératif ne sauraient être les bienvenus sur le territoire du pays hôte des Conventions de Genève. Une transparence complète des critères, ainsi qu'un encouragement du statut d'Athlètes Individuels Neutres doivent être assurés.

Les technologies numériques représentent environ un cinquième du budget total (393 millions), soit le double de la participation de la Confédération. Nous demandons au CIO d'évaluer chacun de ces investissements sous l'angle de l'efficacité réelle et de la sobriété numérique. Le rapport du Conseil fédéral indique que les Jeux pourraient être un moteur d'innovation, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle et de la cybersécurité. Nous rappelons à cette occasion notre attachement à la protection des données et à la lutte contre la surveillance par les technologies numériques. Nous ne saurions soutenir des Jeux olympiques qui contribueraient à une intrusion encore plus profonde des technologies numériques et des big techs dans notre vie quotidienne.

Enfin, les Jeux olympiques et paralympiques doivent être pleinement accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous demandons au Conseil fédéral de profiter de ce projet olympique pour respecter ses engagements internationaux au titre de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées en mettant en œuvre l'initiative pour l'inclusion de manière sérieuse, c'est-à-dire en se dotant de financements supplémentaires et en instaurant des mesures ambitieuses dans les domaines du travail, de la culture, des loisirs et des transports.

Avec nos salutations distinguées,


Lisa Mazzone
Présidente


Joanna Haupt
Secrétaire politique